

SOMMAIRE

- Page 2: La souffrance des services d'urgences
- Page 3: L'impact des réformes actuelles sur les personnels de laboratoires.
- Page 4: L'actualité des personnels de direction : la restriction des libertés se conjugue avec le dévoiement de l'autorité..
- Page 5. Actualités des professionnels des rééducateurs : après la télémédecine, voilà le télésoin !!!

L'actualité des professions sous le feu des réformes de notre système de santé

EDITO

Dans son orientation actuelle, « le management » voulu par le gouvernement Macron, d'essence exclusivement libérale, est déployé grâce aux efforts de Mme Buzyn et de gros investisseurs privés dans tout le champ de la santé. Outre une dégradation sans précédent de notre système de santé, il se traduit par la mise sous pression énorme des personnels qui doivent produire un maximum d'actes facturables et augmenter ainsi la rentabilité de leurs entreprises ou établissements.

Ce nouveau management essaye de se dissimuler sous les habits de l'humaniste, comme tout projet libéral qui se respecte. Mais c'est en fait une imposture.

Les salarié.e.s témoignent :
« On nous dit qu'on tourne le dos au taylorisme, au fordisme et qu'on y met de l'humain. Qu'il faut mettre en avant la capacité des salarié.e.s à s'adapter, à se former, car c'est dans cette « précarité subjective » que nous donnerons le meilleur de nous-mêmes. Mais ça nous rend malades ! ». Cette « précarité »,

qu'elle soit matérielle ou subjective, est le fléau du 21^e siècle. L'instabilité qu'elle génère entraîne un épuisement permanent à recommencer sans cesse à apprendre de nouvelles procédures alors que l'on maîtrisait les anciennes, à se servir de nouveaux outils numériques, comme dans les laboratoires, sans formations préalables adéquates ou à s'organiser dans les services avec toujours moins d'effectifs. Les conséquences sont dramatiques : effondrement personnel, mauvaise image de soi, incapacité à faire

confiance, peur de tout... C'est pourtant présenté comme une nécessité.

Les responsables n'hésitent pas à jouer de la corde sensible : « montrez-nous qui vous êtes, que vous êtes capables de vous dépasser, que nous avons eu raison de miser sur vous ». La transaction est narcissique. La compétition est permanente. « Montrez que vous êtes quelqu'un de formidable et vous serez récompensé ». C'est ainsi que nous voyons arriver des cohortes de faisant-fonction de cadres, non formés, n'ayant, comme seuls outils qu'eux-mêmes, c'est-à-dire gérant tout à partir de leurs émotions, de leurs affects, de ce qu'ils aiment ou pas. Livrés ainsi à la loi du caprice du ou de la « cheffe », nombres de services sombrent dans des conflits d'équipes dévastateurs.

LE NOUVEAU MANAGEMENT ESSAYE DE SE DISSIMULER SOUS LES HABITS DE L'HUMANISTE, COMME TOUT PROJET LIBÉRAL QUI SE RESPECTE. MAIS C'EST EN FAIT UNE IMPOSTURE.

Le management repose sur une idéologie qui véhicule le sens très précis de faire porter sur l'individu la responsabilité des écarts grandissants entre ce qui est attendu en termes de résultats et la réalité du terrain. Une fois que c'est acquis, intériorisé, le/la salarié.e ne pourra qu'en souffrir !

Les articles qui suivent illustrent cette actualité, profession par profession. Le format de l'encart Options ne nous permettant pas d'en faire le tour en une seule fois, d'autres articles suivront !

Laurent LAPORTE,
Cadre de santé

Secrétaire général de l'UFMICT-CGT
Membre de la Commission Exécutive Fédérale
de la santé et de l'action sociale
Responsable national du collectif des cadres de santé

► La souffrance des services d'urgence

► **Aucun accusé de réception de la part du gouvernement face à la pléthore de signaux de détresse émis par les services des urgences. Silence...**

Urgences ne signifie pas souffrance, insécurité, encore moins conditions de travail indignes des prises en soins au 21^{ème} siècle.

La réponse est venue des services des urgences eux-mêmes : grève reconductible.

Les missions de service public sont bafouées. 16 des 25 services des Urgences de l'AP-HP sont actuellement en grève, des CHU comme Nantes, Angers, Lyon, des CH locaux... Ce mouvement est le symptôme d'une profession en crise face aux indécisions gouvernementales.

Le nombre de passages est exponentiel pour des effectifs qui n'assurent plus la sécurité des soins et laissent en attente des patient.e.s en souffrance, dans des conditions indignes de prise en charge.

LES ATTENTES DES PERSONNELS SONT SIMPLES, CLAIRES, FONDÉES SUR UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE INSOUTENABLE. ILS DÉNONCENT UN MANQUE DE MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS.

- **Les collègues exigent d'être en effectifs suffisants pour exercer leur métier en sécurité, pour eux-mêmes et pour les patient.e.s.**
- **une augmentation de leur rémunération de 300 € par mois.**

► **le remplacement des collègues en longue maladie, maternité, formation ...**



- **la mise en stage de tous les contrats précaires insuffisante mais combien nécessaire à l'exercice quotidien.**
- **d'inclure le temps de transmission dans le temps de travail.**
- **l'application de la protection fonctionnelle pour chaque agent.e.**

Infirmier.e.s, cadres, aides-soignant.e.s, brancardiers, médecins sont mis à mal

dans des services qui reçoivent le tout-venant, mais aussi l'expression de la misère de la société. Une agressivité qui entre d'abord par cette porte de l'hôpital où nos collègues sont en première ligne.

Les besoins pour soigner dans de bonnes conditions, déclinés catégorie par catégorie, sont énormes. La réponse tant attendue est hallucinante, tellement aux antipodes de ce que vivent les professionnel.le.s.

La CGT soutient cette mobilisation et appelle tou.te.s les collègues à les rejoindre dans la lutte !

Annick Picard

Infirmière Diplômée d'Etat

*Membre de la commission exécutive de l'UFMICT et de son bureau
Responsable fédérale et responsable nationale
du collectif infirmier de l'UFMICT.*

► L'impact des réformes actuelles sur les personnels de laboratoire

Quel est le rôle du laboratoire ?

La commande qui est aujourd'hui adressée aux laboratoires reste conforme à celle qui était à l'origine de leur genèse. Le besoin est celui de disposer de données sûres permettant d'adosser le diagnostic du prescripteur à des éléments factuels, garantis et opposables. Cette nécessité de sécurisation a déclenché la démarche de certification de tout le processus d'analyse produisant des données.

L'adaptation à la logique sécuritaire détourne de l'objectif initial, celui de confirmer un pré-diagnostic par la biologie. Pour écarter le risque d'avoir négligé une probabilité, les cliniciens renforcent leur information en haussant le niveau des demandes à un maximum de données, et amène à une surconsommation d'analyses.

Ainsi, à l'arrivée d'un nouveau patient, il est dès lors habituel de faire un *check-up* complet en imagerie et biologie afin de s'assurer du parfait diagnostic. Au-delà de la meilleure prise en charge du patient, cette

vigilance est rendue obligatoire par les contraintes du système de financement des établissements que constitue la tarification à l'acte (T2A). Si une pathologie n'est pas identifiée et étiquetée au départ, elle ne sera pas prise en compte dans la cotation. En conséquence, les traitements et actes mis en œuvre pour la prise en charge de cette pathologie cachée ne pourront pas justifier d'une demande de financement et resteront donc à la charge de l'établissement. L'importance d'être assuré de détecter toutes pathologies, qui seront alors génératrices de financement, exige l'inflation du nombre des examens de biologie et d'imagerie et s'oppose à la maîtrise des dépenses. L'examen clinique du patient, qui reste «médecin-dépendant», n'apporte plus les garanties suffisantes et la formation des nouveaux médecins semble déjà intégrer cette notion.

Quel est le devenir du métier ?

L'évolution des techniques de production, de gestion et de contrôle des analyses biologiques entraîne une

augmentation du niveau de qualification des techniciens et une réduction des échelons hiérarchiques. Ces progressions requièrent une autonomie et des capacités d'analyse plus importantes de la part des techniciens (TL) ; ils s'y sont adaptés !

LA TRANSFORMATION RAPIDE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, AVEC LA « RÉVOLUTION » NUMÉRIQUE ET LA MINIATURISATION DES AUTOMATISMES A BOUSCULÉ LA PRATIQUE, LES CONNAISSANCES ET LA MAÎTRISE TECHNIQUE DES PROFESSIONNELS.

Les laboratoires se sont transformés en salle des machines, elles-mêmes pilotées par des outils numériques. Ils sont au service d'une production exponentielle de données. Les besoins d'interventions humaines évoluent pour se recentrer sur l'expertise qualité qui qualifie la donnée produite (résultat) et en trace la sécurité, ainsi que sur l'approvisionnement, la maintenance au service des instruments (robots). L'adaptation à cette transformation est rude et très peu accompagnée par les employeurs. Le métier de TL, dans sa forme 2.0, est indispensable à la prise en charge de la population en matière de santé. Comme un aiguilleur du ciel, le TL doit maîtriser un trafic très dense et à haut risque de multitudes de données.

Il s'agit bien là d'un nouveau métier qui se dessine. La formation, le diplôme et le salaire doivent répondre au niveau requis, par l'inclusion des nouvelles compétences et responsabilités avec un niveau licence et l'évolution possible vers le niveau d'ingénieur.

La vie et la santé des patients dépendent de la qualité de ce travail, comme cela est aussi le cas des autres personnels médico-techniques : préparateur en pharmacie et manipulateur en électroradiologie. Ces 3 professions médico-techniques doivent poursuivre leur mutation induite par l'évolution des techniques et des responsabilités, conséquence directe de l'invasion du numérique et de la robotisation dans leurs activités. Ces métiers sont précurseurs de la santé de demain du fait de l'importance toujours plus grande du diagnostic et du conseil, pour la meilleure prise en charge du patient. Ils nécessitent toute l'attention, l'accompagnement et la valorisation dans cette mutation.

Jacques DUPERRET

Technicien de laboratoire

*Membre de la commission exécutive de l'UFMICT et de son bureau
Responsable national du collectif des personnels
médico-techniques à l'UFMICT.*

➤ Actualité des personnels de direction : la restriction des libertés se conjugue avec le dévoiement de l'autorité

❖ Dans le sillage de la loi anticasseurs ajoutant des mesures nouvelles à l'arsenal répressif déjà bien fourni des restrictions à la liberté de manifester (imposition d'itinéraires, fouilles et arrestations préventives, confiscation de biens, définition extensive des armes par destination, détentions massives et arbitraires), la pression gouvernementale relayée par les Agences régionales de santé sur les directions ne cesse de s'amplifier.

Tout en poursuivant leur plan de suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois par an, les autorités entendent s'appuyer sur la future loi portant réforme de la fonction publique pour d'une part, restreindre les protections des personnels en supprimant notamment la moitié des droits de représentation dans les organismes de concertation et d'autre part, remettre radicalement en question le principe de l'emploi permanent en lien avec la satisfaction des besoins élémentaires de la population comme ceux de la santé et de l'action sociale.

Dans un contexte social tendu par le refus obstiné du dialogue social et la destruction à marche forcée de conquies sociaux, il ne s'agit plus seulement de faire appliquer le devoir d'obéissance du haut en bas de la hiérarchie, mais de s'assurer de l'approbation la plus absolue et la plus servile aux directives ministérielles.

PLUSIEURS FAITS ILLUSTRENT BIEN CETTE CAPORALISATION POUSSÉE JUSQU'À LA CARICATURE LA PLUS ODIUSE.

Tout d'abord la mise en place en mars dernier d'un dispositif de contrôle des visites par la direction du CHU de Nice pour empêcher les médias de rencontrer une patiente victime de violences policières et contre la volonté de cette dernière ! Une telle mesure contrevient évidemment aux droits fondamentaux des citoyens.



Plus récemment, le 2 mai dernier, la direction générale de la Pitié-Salpêtrière a fait retirer par les CRS les banderoles syndicales des services d'urgence en grève pour complaire au ministre de l'intérieur en visite sur les lieux. La même direction générale n'avait pas hésité à mentir grossièrement la veille en accusant faussement les Gilets Jaunes d'intrusion de force et de dégradations dans l'hôpital.

Plus fort encore, une initiative liberticide à l'encontre de l'éthique hospitalière la plus élémentaire prise par la direction générale de l'APHP enjoignait en avril dernier les personnels médicaux et soignants d'enregistrer des éléments d'identification des patients Gilets Jaunes, en plus de leurs données médicales et sans leur consentement. La ministre a beau nier l'évidence, il

s'agit ni plus ni moins de détourner une base de données de sa vocation initiale de lutte contre le terrorisme dans la pure tradition de collaboration vichyste.

CETTE DIRECTIVE BAFOUANT OUVERTEMENT LE SECRET MÉDICAL, CENT MÉDECINS DE TOUTES OBÉDIENCES POLITIQUES ET SYNDICALES ONT LANCÉ UNE PÉTITION DANS L'EXPRESS LE 8 MAI DERNIER POUR APPELER LEURS COLLÈGUES À REFUSER CE FICHAGE À DES FINS POLICIÈRES QUI PORTE ATTEINTE AU SERMENT D'HIPPOCRATE : DU JAMAIS VU !!

Pour couronner le tout, le gouvernement publie ce mois un décret qui autorise la mise en relation d'informations concernant des personnes hospitalisées en psychiatrie sous contrainte, via le fichier HOSPYWEB renseigné par les professionnel.le.s de santé, avec les signalements pour risques terroristes du fichier FSPTTR du ministère de l'intérieur. Déjà exclus socialement, les malades mentaux seraient stigmatisés comme des criminels potentiels.

Tout comme la Fédération Hospitalière de France et l'Association des Directeurs d'Hôpital, les élus CFTD, FO et SMPS des commissions administratives paritaires nationales des 3 corps de direction, empêtrés dans leur stratégie de discussion stérile pour les uns et d'accompagnement des réformes pour les autres, en échange de quelques miettes pour une minorité, ne protestent guère au regard des atteintes aux libertés qui nous concernent tous.



L'Histoire en fournit maints exemples : l'obéissance inconditionnelle n'exonère ni la responsabilité ni ne protège son auteur ! Plus que jamais, un contenu doit être donné à la liberté d'opinion et d'expression en permettant aux personnels de direction de faire état de désaccords, de travailler des contre-propositions et d'exercer un droit d'alerte sans conséquence sur leur carrière s'ils estiment que les intérêts des usagers ou du service public sont menacés.

Yves RICHEZ,
Directeur d'hôpital
Membre de la CE de l'UFMICT
Responsable national du collectif
des personnels de direction à l'UFMICT CGT.

► Actualités des professionnels de rééducation : **après la télémédecine, voilà le télésoin !!!**

► Mardi 26 mars, les députés ont adopté en première lecture le projet de loi de santé « Ma santé 2022 » présenté par la ministre Mme Buzyn. Mi-mai le Sénat prendra le relais.

■ **Télésoin et e-prescription** sont au cœur de la stratégie de cette loi qui confirme l'objectif de 80% d'ambulatoire, le passage au privé de nombreuses activités sous prétexte de coordination, les enveloppes fermées par pathologie pour maladies chroniques (dans un premier temps ?), etc.

■ **L'article 13** modifie le chapitre du code de la santé publique encadrant la télémédecine et modifie son intitulé pour le remplacer par « télésanté »

■ Dans l'exposé des motifs de la loi, **les séances d'orthophonie et d'orthoptie à distance sont citées en exemple !!**

■ Pourtant la solution pour faire face à la pénurie de ces personnels dans les hôpitaux est simple. **Il suffit d'augmenter les salaires**, de les corrélés au niveau

d'étude et à nouveau les collègues feront la queue pour intégrer l'hôpital public !!

Mais répondre à cette revendication tournerait le dos aux objectifs des gouvernements qui se succèdent tout en gardant le cap : vider et privatiser l'hôpital public.

Cet article et les autres justifient notre position : annulation de ce projet de loi qui ne répond à aucune des revendications portées par les nombreux services, hôpitaux, les nombreuses professions en grève, mobilisées pour les augmentations de salaires et d'effectifs.

Claire DELORE
Orthophoniste
Membre de la commission exécutive
de l'UFMICT-CGT et de son bureau.
Responsable nationale du collectif des personnels de rééducation.



Union Fédérale CGT des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Technicien.ne.s

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

